

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1712

Artikel: Ségolène et le vin nouveau : une royale biture
Autor: Vodoz, Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ségolène et le vin nouveau: une royale biture

Notre correspondant assiste à un colloque sur la démocratie participative le jour de la victoire de Ségolène Royal aux primaires du Parti socialiste français.

Toulouse, 15 au 17 novembre 2006. Colloque scientifique sur le thème de «La démocratie participative en Europe»*. Trois jours durant, les approches scientifiques se confrontent; parfois les options idéologiques s'affrontent. On évoque la démocratie représentative et la démocratie directe, et on cherche à cadrer la substance ou les spécificités de la démocratie dite «participative». Querelles sémantiques: «démocratie délibérative», «démocratie associative», «démocratie de proximité», «démocratie consultative», et j'en passe. D'aucuns s'interrogent: la «démocratie participative», pléonasmisme ou paradoxe?

Autorités et administrés

Parmi les questions centrales, celle de savoir s'il s'agit du «peuple» qui court-circuite les élus - violant leur légitimité. Pourtant, la récente esquisse de proposition de Ségolène Royal - instituer des jurys citoyens «représentatifs» pour surveiller le travail des élus - est à peine évoquée. Et la problématique du partage du pouvoir que constituent les modalités décisionnelles participatives peine à émerger. Il faut dire que pour l'essentiel, les organisateurs du colloque développent leurs recherches sous l'angle des sciences de la communication. La démocratie participative est alors fréquemment appréhendée comme un mode communicationnel visant à rapprocher autorités et administrés, institutions et société civile: il faut que les citoyens comprennent mieux ce que les élus décident, de sorte qu'ils y adhèrent.

La question des rapports entre élus et citoyens n'est évidemment ni simple, ni anodine. Et l'évocation des droits populaires étendus dont jouissent les Helvètes suscite la perplexité: il ne faudrait tout de

même pas que la démocratie participative offre le moyen à une majorité «populiste» de restaurer la peine de mort! Partager le pouvoir pour mieux mobiliser les administrés, certes; mais pour autant que ces derniers veuillent bien décider «judicieusement»...

Les Suisses et l'Europe

16 novembre. Visio-conférence entre les participants au colloque et le député vert français Gérard Onesta, vice-président du parlement européen. De son bureau strasbourgeois, Onesta lance une pique contre les jurys citoyens. Côté toulousain, parmi les intervenants du colloque, une jeune femme qui se déclare «représentante de Ségolène Royal» (et sa «chargée de mission coordination Démocratie participative») réagit. Puis Onesta évoque les limites de la participation citoyenne: oui, les citoyens doivent pouvoir décider... pour autant qu'ils le fassent dans le respect du cadre politique dont les élus sont garants, en particulier le respect des droits de l'homme.

Les réticences des citoyens suisses à envisager une adhésion à l'Union européenne sont aussi évoquées: la perspective d'une limitation de leurs droits démocratiques expliquerait-elle ces réticences? Onesta interprète plutôt cette eurofrilosité par un égoïsme d'apothicaire: en cas d'adhésion, la Suisse devrait ouvrir son porte-monnaie. L'approbation du milliard en faveur de la cohésion européenne, ce dimanche 26 novembre, contredira toutefois cette vision purement financière de la position helvétique.

La soirée conviviale entre chercheurs qui s'ensuit est animée. Dès 22 heures - fermeture des bureaux de vote dans lesquels les adhérents socialistes sont conviés à désigner leur candidat(e) à la candidature présidentielle - les téléphones portables se mettent à grésiller: les quelques militants-académiciens frétilent d'impatience, lisent et relisent les «textos» qui tombent: «elle aurait au

moins 55%»; «elle engrangerait entre 56 et 60%»; etc. «Mais il faut attendre minuit pour être certain qu'elle gagne au premier tour», pondère la jeune militante-représentante «royaliste».

La candidate et Bacchus

Minuit, retour à l'hôtel. Les rues du centre-ville s'animent. Sous ma fenêtre, les cris joyeux font place à des brailées de plus en plus sonores. Deux heures du matin. Coup d'œil à travers les carreaux: de nombreux groupes battent le pavé, des jeunes fortement imbibés titubent sur la chaussée; c'est le grand délire solidaire, sous le regard bon enfant de quelques dizaines de policiers casqués. L'heure avance, et la rumeur continue à s'amplifier. Les festivités dureront jusqu'à quatre heures au moins.

Midi le lendemain, à l'aéroport. Dans une file d'attente, je rencontre la jeune militante de la veille, et la questionne sur les résultats définitifs de son idole: «plus de 60%». Je la félicite, tout en lui signalant mon étonnement quant à l'engouement que ce résultat a suscité au sein de la jeunesse toulousaine, laquelle a visiblement marqué le coup toute la nuit - et tant pis pour mon sommeil perdu. La militante paraît interloquée: «Quoi? Mais nous sommes tous allés nous coucher presque sitôt les résultats connus, peu après minuit». Et de réaliser: «La grande fête de cette nuit, ce n'était pas pour Ségolène; mais c'était la sortie du vin nouveau, et la cuite généralisée que la jeunesse revendique à cette occasion».

La démocratie participative a de beaux jours devant elle. Pour autant que Ségolène Royal veuille bien offrir la tournée!

Luc Vodoz
adjoint scientifique à l'EPFL

*Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas DP.
Le chapeau et les sous-titres sont de la rédaction.*

*Démocratie participative en Europe, actes du colloque [15-17 novembre 2006 à Toulouse]. Textes réunis par Stefan Bratosin et Dominique Bertelli. Publié avec le concours de la revue Sciences de la Société.